

LE CIFCE VOUS INFORME

Persévérance et Action



Ce lundi 23 novembre, lors de l'examen au Sénat du projet de loi de finance 2021, l'amendement présenté par Anne-Catherine Loisier qui vise à réintégrer les poulains dans les produits agricoles sur lesquels peut être appliqué un taux de TVA réduit a été adopté.

Cet amendement fait suite aux nombreuses démarches préalablement effectuées auprès des Ministres du Budget, Gérald Darmanin et Olivier Dussopt, par les parlementaires, Anne-Catherine Loisier, Éric Woerth ou encore Laurent Saint Martin.


Ce sujet est porté auprès de ces différents acteurs depuis de longs mois par Christiane Head (Association Cheval Passion de Femmes) avec le CIFCE et ses experts, Gilles Ozouf du cabinet FITECO, et Thierry Sodoir, coordonnés par Martine Della Rocca Fasquelle.

Le combat continue.



Contact CIFCE

06 70 56 64 53 - conseil-cifce@orange.fr

 @ _cifce